Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
095-269500310-20261022-2026---19-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 22/10/2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DU 19 OCTOBRE 2026

En exercice : 15
Présents : 7
Votants : 8

Le 19 octobre 2026 , le Conseil d'Administration, légalement convoqué à 16h30, s'est réuni à l'Espace Eiffel, sous la Vice-Présidence de Sandrine MENDES

Présents : Mesdames MENDES, BRIEUX, MARTIN, VINCETTE, DELAUNAY LECONTE, PEREIRA, VILLARD

Absents excusés : Madame OKONSKI pouvoir à Madame MENDES, Madame GALLIEN, Madame PIAZZA , Monsieur BARBIER, Monsieur LEK

Secrétaire de séance : Madame GENEST

N° 19	SECOURS D'URGENCE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles ;

Vu le décret N°95.562 du 6 mai 1995 relatif au fonctionnement des CCAS, modifié par le décret N°2004-1136 du 21 octobre 2004 ;

Considérant, la présentation et l'étude de 18 dossiers de demandes d'aides financières,

Le Conseil d'Administration après en avoir délibéré à l'unanimité

Accorde l'attribution de 19 aides financières pour un montant global de 3988,13 € dont :

- 870 € en Tickets Services
- 2962,75 € en mandat
- 155,38 € en CB

Dit que les dépenses seront imputées sur le budget du CCAS

La Vice-Présidente du CCAS
Sandrine MENDES

MAIRIE DE BOUFFEMONT
Centre Communal d'Action Sociale
C.C.A.S.
(VAL-D'OISE)